

# LES CONSEILS DES ACCROCHEURS

*Comptes rendus des Petits Déjeuners et Goûters de L'Accroche Scénaristes*

## 3 - COLLABORATION



- Crédit photo : Élisabeth Rull -

Étaient présents cette fois là - 06/10/2018 - :

Émilie Bottini, Aurélie Chabrier, Daphné Charpin Lèbre, Laurie Chevallier, Emma Degoutte, Fannie Dieterlen, Angela Lanteri, Aristéa Linakis, Jean-Pierre Olinger, Martine Maison, Stéphane Miller, Mathis Rocher et Rodolphe Wuilbaut.

## SOMMAIRE

1. Introduction	3 - 4
2. Quels cadres de rencontre ? Et quels enjeux spécifiques ? <i>(festivals, plateformes, e-mail, bouche-à-oreille...)</i>	5 - 8
3. <b>Comment reconnaître un bon collaborateur ?</b> <i>(valorisation, écoute d'autrui et de soi...)</i>	9 - 11
4. <b>Construire au mieux sa collaboration</b> <i>(avec producteur ou coauteur, dialogue, lucidité)</i>	12 - 15
5. Liens utiles <i>(pour retrouver tous les liens des références citées dans les chapitres)</i>	16 - 17

# 1. Introduction

Que ce soit pour trouver son réalisateur, son producteur, son agent, ses comédiens ou tout autre membre de son équipe, la rencontre s'avère décisive pour faire son choix : il est question de trouver un futur collaborateur avec qui nous voulons que notre projet avance.

*Mais avec quelle lucidité le rencontrer ? Et comment savoir si c'est une bonne rencontre ?*

Si une recette toute faite n'existe pas pour savoir à quoi on peut reconnaître un bon collaborateur, il s'agit ici de dresser quelques conseils et réflexes pour saisir les enjeux des premières rencontres que nous faisons autour de notre projet et des premiers éléments à partager, juger et cadrer pour lancer au mieux toute collaboration. Cela donne également l'occasion d'aborder les différents outils et réseaux à connaître pour se créer des opportunités de rencontres, en France et en région lyonnaise mais aussi de faire se croiser les attentes et problématiques des auteurs-réalisateurs et des auteurs sans réalisateur. Et enfin, d'aborder d'un point de vue plus juridique le cadre qui peut être donné à toute collaboration : entre transparence, adaptabilité et confiance.

## Rappel

De l'importance d'être prêt avant de se faire lire pour une collaboration :

- que son texte soit prêt (≠ parfait !) à être lu, à recevoir des retours critiques (positifs et négatifs). Pour cela, ne pas hésiter à le tester via des relectures (comme à L'Accroche Scénaristes), apprendre à le pitcher, maîtriser les mots clés.

- que l'on cerne bien ses intentions et que l'on sache parler de son projet : savoir ses forces, et être aussi lucide quant aux faiblesses encore présentes => avoir un argumentaire et une vision assez solide pour en discuter, échanger dessus : car une collaboration engendre forcément un apport tiers sur le projet, l'aventure de son écriture continue.
- que l'on protège son œuvre : rappel des structures de dépôt (*tarifs en date d'octobre 2018*).
  - en e-dépôt sur la SACD (pour une durée de 5 ans à 20€, renouvelable, pour 10€)
  - en un dépôt papier à la SNAC (37€, pour 5 ans) (fiction) ou SCAM ( pour 3 ans, à 18€) (documentaire)

Cela évite d'être freiné par la peur d'être plagié, copié... et de manquer l'occasion de parler efficacement et précisément de son projet pour trouver le collaborateur le plus adéquat (producteur, réalisateur, co-auteur, comédien, chef opérateur...etc...). Ce serait dommage !

## 2. Quels cadres de rencontre ? Et quels enjeux spécifiques ?

### a) Les festivals, les événements

- **Festivals** : Festival International des Scénaristes à Valence (le MIIE + Parcours Bleu + appels à projet), Aubagne (espace kiosque), Clermont-Ferrand (pitch dating)... Tous ces événements reposent sur la prise d'initiative (aller vers l'autre) et l'adaptabilité : la rapidité des pitch dating, des rendez-vous parfois un peu forcés ou sans vraiment de ciblage possible : comment se repérer, et savoir bien juger ? Discuter le plus possible, chercher les résonances ou l'absence de résonance (question d'alchimie/feeling pour beaucoup !). Gérer aussi l'après festival : le soufflé retombe, un recul a pu se faire, les avis peuvent changer : cela arrive, mieux vaut le dire et l'entendre en toute transparence.
- **Événements** : *À Lyon, le Kino Lyon, 48h sous l'eau, Rencontres de L'Accroche Scénaristes à l'Aquarium Ciné Café : et une multitude d'événements proposent des rencontres. Vous pourrez en savoir plus sur notre page [Liens & Documentation](#), ainsi que dans notre [blog Ressources](#). Ouvrir son carnet d'adresse, s'intéresser aux travaux des autres, repérer des personnalités et des talents... et parfois faire les premiers tests d'une collaboration (typique du Kino Lyon). Pour cela, savoir défendre sa méthode de travail, ses valeurs et ses intentions derrière le projet qu'on veut porter. Pour un auteur principal cherchant un coauteur : il est primordial qu'il possède déjà une certaine matière écrite, dont ses intentions claires, pour permettre à la collaboration de démarrer sur un socle déjà installé (gain de temps + éviter les fausses pistes).*
- **En animation** : Les rencontres de l'AGRAF (mais à Paris), le festival d'Annecy (dont le Mifa, toutefois réservé aux professionnels et auteurs-réalisateurs).

- **En documentaire** : Les rencontres du cinéma documentaire du **Festival Périphérie** (à Montreuil, avec une résidence «premier doc» en partenariat avec le **GREC**), le festival **Cinéma du Réel** (Paris), le festival de **Lussas**... Suivre aussi les conférences des chaînes TV (sujets de commande ?) et cibler les sociétés de production (et leur ligne éditoriale). Enfin, prendre connaissance de la dernière présentation **CNC** du soutien au documentaire de création (issu du **Sunny Side of the Doc** à la Rochelle : tendances, talents, financements, etc)
- **En TV** : **Festival de la Rochelle**, **Séries mania** (à Lille désormais), **Série Série** (les rencontres de Fontainebleau)...

#### b) S'inscrire sur des plateformes de «visibilité» ?

**Wefilmgood** (avec **la Maison des Scénaristes**), **Paper to Film**... Promesse de gagner en visibilité, un annuaire et une expertise... Une sélection est faite avant publication des projets : si le projet a été refusé, il a au moins été lu et les retours obtenus sont de qualités ; si il est accepté, des forfaits sont possibles pour calibrer sa réécriture et faire le suivi.

#### c) L'envoi spontané de mail

Pour un producteur : c'est quitte ou double. C'est potentiellement beaucoup d'énergie dépensée (cf notre compte rendu du 26 mai 2018). Reste qu'après des échanges mail, la rencontre physique est importante et indispensable : une collaboration est aussi humaine, pour qu'elle soit la plus agréable et sans doute la plus efficace, il faut aussi cerner le feeling émanant des échanges.

Pour un collaborateur autre qu'un producteur : sans doute que le contact par mail est plus aisé. Reste à savoir argumenter sa démarche et bien motiver cette prise de contact. Ne pas hésiter non plus à veiller sur les travaux de fin d'études des écoles de cinéma, ou des ateliers de formation.

#### d) Le bouche à l'oreille, le conseil.

Se faire un réseau : forcément le bouche à oreille a aussi son importance. Parfois, il est même plus fructueux : en connaissance des profils, les suggestions sont adaptées, motivées... Essayer de constituer un carnet, de garder en mémoire les personnes contactées. Ce n'est pas évident mais en ce sens, on peut parfois essayer de tirer du positif même avec un refus (être réorienté, se recroiser plus tard...)

Évidemment, un auteur suivi par un agent a plus de chances de profiter de ce bouche à oreille.

Tout cela suppose aussi qu'un scénariste doit savoir se rendre visible, se fédérer. Sur ce sujet, écoutez [les podcast «Y a plus de papier»](#) d'Hadrien et Mathieu (n°3 + 23). Se faire une carte de visite, entretenir un site, un blog, selon ses travaux, ses envies... autant de pistes et de vitrines possibles marquant et reflétant notre personnalité.

A cela s'ajoute le fait d'être attentif à ce qu'il se passe autour de soi : Ici, en région, veiller sur [les rencontres comédiens- réalisateurs](#) avec Pole Emploi, à [la lecture de scripts publique par des comédiens avec L'Accroche Scénaristes](#), aux rencontres organisées par le [Collectif de l'Acteur Libre](#), aux talents émergents des différentes formations, associations, structures culturelles et audiovisuelles...

e) Cas particulier quand il n'y pas encore de réalisateur sur le projet, mais déjà un producteur.

L'auteur scénariste doit d'abord affirmer qu'il ne veut pas réaliser : c'est assez naturel pour le producteur d'essayer de lui faire changer d'avis (est-ce parce qu'il a peur de la réalisation ? Qu'il ne se sent pas légitime?). Pour cela, l'auteur doit être sûr de ses arguments et prendre le temps nécessaire pour que le producteur comprenne.

De là, il y a deux cas de figure :

- **c'est l'auteur scénariste qui soumet un nom** de réalisateur au producteur : évidemment, il sera plus convaincant s'il propose un réalisateur en résonance avec le projet (en ce sens que si le producteur a aimé le projet, il aimera le réalisateur proposé si celui-ci paraît être en juste adéquation avec l'univers et les intentions déjà initialement présents à l'écrit). Il y a des producteurs sincèrement en attente de ça : c'est aussi l'occasion de rencontrer de nouveaux talents ;
- **c'est le producteur qui soumet un nom** à l'auteur : charge à l'auteur d'être transparent avec ce choix. Est-ce qu'il correspond à son univers ? À sa méthode de travail ? L'auteur a le droit d'émettre des doutes, voire un avis négatif sur cette proposition : auteur et producteur ont la même préoccupation, que le projet se fasse et au mieux. Le dialogue est au cœur de toute saine collaboration.



### 3. Comment reconnaître un bon collaborateur ?

La rencontre la plus décisive arrive souvent après la première prise de contact et la lecture du projet par le collaborateur potentiel. Cette rencontre se fait parfois pour préciser une envie de produire/réaliser/s'investir, parfois aussi pour être testé (et dans tous les sens !). Il s'agit d'aborder autant le projet que les personnalités de chacun : avec une attention toute particulière au ressenti de chacun. Pour cela, il faut :

a) Se considérer d'égal à égal, reconnaître les spécificités de nos métiers respectifs et savoir chacun se faire valoir.

Il faut se sentir légitime, pour être à l'aise. Savoir parler efficacement du projet et savoir faire face à des questions spontanées. Savoir apprécier ces questions (sont-elles pertinentes ? Intéressantes ?).

Il faut aussi casser des à priori sur certains collaborateurs :

- **sur le producteur** : il a besoin de scripts pour vivre de son métier. C'est donnant-donnant. Il existe un panel divers de profils de producteurs qui n'ont pas tous la même façon de travailler ;
- **sur le réalisateur** : quand c'est le cas, l'auteur scénariste doit pouvoir défendre qu'il reste l'auteur initial de l'œuvre, si le réalisateur a été trouvé par la suite. L'équilibre doit se trouver à deux et il est important que chacun fasse reconnaître aux yeux de l'autre sa place, son travail, ses apports. NB : Quand un scénariste se greffe sur un projet de réalisateur, mieux vaut établir un cadre de collaboration (qui fait quoi et à quelle fréquence) afin d'éviter le côté trop froid d'être un simple exécutant d'une idée à coucher sur le papier. Un scénariste n'est pas un traducteur d'univers. Chacun a sa patte

à amener sur le projet. Il s'agit alors de trouver un langage commun entre deux métiers spécifiques : œuvre audio-visuelle et histoire écrite ;

- **sur un coauteur** : pour éviter la peur de plagiat, de trahison, revenir aux bienfaits de protéger son œuvre, et saisir quelques outils juridiques cadrant la collaboration, nous y reviendrons ;
- **les comédiens** : leurs suggestions de dialogues ne sont pas toujours là pour nous dire qu'ils savent mieux les écrire que les auteurs. Il peut y avoir des suggestions nettement plus justes, des propositions nettement bienvenues pour se-courir des caractérisations encore un peu trop faibles...

En somme, derrière chaque collaboration, faire éclore la plus-value ayant motivé notre envie de collaborer.

#### b) Écouter l'autre

Il faut écouter ce qui se dit sur le projet (pertinence, investissement projeté) et voir si une affinité est vraiment possible.

Il est également important de discuter de ses goûts, ses références et même de ses préférences d'organisation et de conditions de travail, ses qualités ET ses défauts.

L'autre relève-t-il des points négatifs au projet ? Parait-il tout de même motivé pour s'embarquer sur ce projet ? Les faiblesses relevées restent-elles des impasses pour lui ou semble-t-il confiant pour trouver des résolutions ? Testons-le aussi sur ce qu'il pense être le propos de notre projet et notre point de vue : est-ce le bon ? Est-ce complémentaire ? Partageons nos intentions : résonnent-elles avec les siennes, porte-t-il de l'intérêt pour elles ?

### c) Et s'écouter

Est-ce que ses retours, ses suggestions, ses frustrations, ne dénaturent pas notre projet ? Ne pas oublier sa position d'auteur de l'idée originale, dans le cas échéant => être un bon guide, donner du répondeur quand il le faut tout en s'ouvrant à la discussion et l'avancée commune.

Mais comment garder la tête froide ? Sans doute en parlant de ses doutes à un bon entourage (comme au sein de L'Accroche Scénaristes) et en prenant du recul après ces premiers échanges. Puis, quand le rapport de confiance est trouvé, ne pas taire ses désaccords, ses doutes, travailler en transparence : un relation quasi de couple, en somme.

## 4. Construire au mieux sa collaboration

Quand les premiers échanges se sont bien passés et que nous sentons que cet interlocuteur s'avère être LE collaborateur (réalisateur, producteur, coauteur ....) qu'il nous faut, il peut être alors temps de poser des bases officielles à cette collaboration.

Des bases en termes :

- **de terminologie commune** sur les travaux à faire (s'entendre sur ce qu'est un synopsis, un traitement, une préparation de dépôt, etc),
- **de méthodologie** (jours ouvrables de travail, prise en compte des contraintes respectives, respect des temps privés, élaboration d'un planning de travail et transparence sur les difficultés d'avancées, recalibrage du planning etc),
- **juridiques**, contractuels ou conventionnels. Pour rappel : sans contrat signé, tout est encore possible, négociable, discutable. Un contrat, ou une convention initiale cosignée peut être tout à fait adaptée à chacun des profils, à chaque situation de collaboration. Charges aux signataires de faire valoir les dispositions les plus adaptées et complètes avant signature de ce genre de documents. Les services juridiques du **SNAC** ou de la **SACD** peuvent nous accompagner sur l'étude et l'élaboration de ces contrats, il ne faut pas hésiter à faire appel à eux. Autre possibilité : se tourner vers un agent, alerte sur les conditions de collaboration.

### a) Entre un auteur et un producteur

Si un contrat est proposé : NE RIEN SIGNER À LA HÂTE. Mieux vaut le lire chez soi, et revenir plus tard auprès du producteur. Il existe deux types de contrats :

- **L'option** (= blocage de droits entre 12, 18 et 24 mois) souvent rarement rémunérée en court métrage ;
- **La cession de droits d'auteurs** qui officialise la production de notre projet : où l'on définit en préambule l'état actuel du projet et les conditions de rencontre et d'envie d'établir ce contrat, entre tous les auteurs et producteurs concernés, avec la durée du contrat, la précision des droits cédés, le cadre concerné par cette cession et les rémunérations...

Des interlocuteurs peuvent nous aider à y voir plus clair : en comparant sur le site de la SACD des contrats types et des modèles d'option et avec le service d'analyse des contrats du juriste [Nathan Zana de la SACD](#). Spécifiquement sur la rémunération : il est possible de consulter les accords collectifs référencés sur le site de la SACD.

NB : dans le cas où un producteur, après un certain nombre de versions d'essai insatisfaisantes, veut adjoindre un coauteur ou un script doctor : l'auteur doit accepter si cela a été stipulé en amont dans son contrat. Si ce n'est pas le cas, il peut s'y opposer -charge à lui de voir si cela ne bloque pas bêtement l'avancée de son projet. Quel est le mieux pour le bien du film ?

### b) Entre auteurs, ou entre auteur et réalisateur : La convention initiale entre co-auteurs.

Éditée par le [SNAC \(Syndicat National des Auteurs et Compositeurs\)](#), en libre accès sur leur site, il s'agit d'une convention qui s'adresse essentiellement aux scénaristes coauteurs, soucieux de clarifier leurs rapports en fixant de gré à gré les termes exacts de leur collaboration. Il s'agit notamment d'y établir la clef de répartition des pourcentages de droits d'auteurs reve-

nant à chacun, au moment de la signature de leurs contrats en bonne et due forme avec un producteur. Le but ? Se protéger l'un et l'autre, se reconnaître l'un et l'autre et officialiser la fonction et position de chaque auteur avant l'arrivée d'un producteur.

### c) Dialoguer, encore et toujours

**Avec un producteur** : ne pas avoir peur, ne pas s'autocensurer afin d'éviter les quiproquos, les malentendus et les frustrations. Cette exigence doit être mutuelle : communiquer sur les initiatives de chacun (recherche de financement, suivi post écriture/tournage/production, qualité et fréquence des échanges, des écrits et de leurs retours, etc..).

**Avec un réalisateur** : scénariser et réaliser sont deux approches différentes au service d'un même médium : l'œuvre audiovisuelle. Collaborer permet d'apporter un autre point de vue, une autre sensibilité, agrandir sa palette d'écriture. C'est constructif. Souvent on remarque que le scénariste est l'éclaireur du réalisateur : il fait des suggestions en premier (profitant des premières zones floues du récit esquissé), et le réalisateur repasse derrière. Mais par moment il faut aussi savoir laisser faire : un dialogue/une scène peut mieux parler à l'un qu'à l'autre. En général, le scénariste est davantage dans le recul, tandis que le réalisateur porteur initial du projet va poser mille questions, douter... il faut apprendre des doutes de l'autre, des remises en question. C'est aussi très psychologique ! Une collaboration entre humains, en somme...

#### d) Et savoir reconnaître qu'une collaboration ne marche pas toujours...

Il faut dire qu'elle peut être mise à rudes (et longues !) épreuves : échecs en financement, déception du casting initialement prévu, aléas, échecs en festivals... Cela influe sur les réunions de travail et la collaboration est conditionnée par la qualité et le succès du projet. Collaborer c'est aussi se découvrir dans les périodes d'abattement, d'agacement, de découragement : comme un couple. Le dialogue est indispensable. Encore plus avec la médiation d'un producteur. C'est toujours une question d'équilibre à reposer, selon les péripéties du projet. Le plus important : rester sincère ; être capable de se dire si oui ou non on est encore motivé avec cet équilibre là.

Et puis il peut arriver qu'on ne veuille plus collaborer et qu'il ne s'agit pas juste d'attendre que le projet se termine pour éviter de re-collaborer ensuite, que le projet en pâtit présentement, qu'il ne peut plus avancer... Les symptômes : la communication est elliptique, forcée, peu agréable. Une déception persiste au fil des versions. L'envie n'est plus commune, le producteur devient dépassé par son travail de médiation : cela n'est pas simple mais il faut tâcher de rester lucide, dans la transparence et la diplomatie et faire preuve d'arguments simples, parlants. Essayer aussi d'atteindre le commun accord en démontrant que le projet est voué à l'impasse dans une telle collaboration. Le commun accord permet de casser un contrat, une convention.

D'autres démarches existent en cas de conflit persistant (l'un des collaborateurs refusant de lâcher prise) : se référer à l'AMA-PA (médiation et arbitrage) si celle-ci a été désignée en cas de conflit dans les contrats, sinon aux tribunaux, aux juristes (dont SACD, SNAC)... une situation poussée à l'extrême, loin d'être évidente et facile à gérer pour chacun des collaborateurs.

Posant l'importance de bien préparer sa collaboration et de dialoguer entre collaborateurs, sans cesse.

## LIENS UTILES

Non exhaustif ! Pour d'autres liens et mises à jour, suivre les espaces [Ressources](#) et [Liens & Documentation](#) du site de L'Accroche Scénaristes

### *Pour faire des rencontres, des repérages :*

- [Aquarium Ciné Café](#) (veille sur l'agenda très rempli : Rencontres de scénaristes, projection [Kino Lyon](#), débats...)
- [Les Apéros Vidéos à Lyon](#)
- [Collectif du libre acteur](#)
- [L'AGRAF](#) (s'inscrire à la mailing list pour connaître les prochaines rencontres auteurs-réalisateurs)
- [Festival International des Scénaristes de Valence](#)
- et les portes ouvertes des formations dans notre région : La [Poudrière](#), [Bellecour Ecole](#), [Ecole Factory](#), [CinéFabrique](#), [Arfis](#), [Lyon 2](#), [Acting Studio](#), [Conservatoire de Lyon](#), les [Escalaes Buissonnières](#)....
- et visionner des films, repérer des productions, co-auteurs, réalisateurs : [BrefCinéma](#), [Court Circuit](#), [Histoires Courtes](#), catalogue de [Clermont Ferrand](#)...

### *Pour protéger une oeuvre :*

- Auprès de la [SACD](#) (e-dépôt)
- Auprès du [SNAC](#)
- Auprès de la [SCAM](#)



*Exemples de contrats et accords collectifs de rémunération :*

- Sur la [SACD](#)

*La convention initiale entre co-auteurs:*

- Sur le site du [SNAC](#)

*Trouver des interlocuteurs médiateurs :*

- [L'AMAPA](#)

*Pour compléter le sujet :*

Podcasts [«Y a plus de papier !»](#) à écouter : en particulier les #3, #23 et surtout #30